

29.05.2024 – 09:00 Uhr

Société Suisse des Entrepreneurs: Recul de l'activité dans le bâtiment: contre la pénurie de logements, il est urgent de reconsidérer les procédures d'opposition et de permis de construire

Zurich (ots) -

La Société Suisse des Entrepreneurs s'attend à ce que le secteur principal de la construction génère en 2024 un chiffre d'affaires inférieur de 1,6% à celui de 2023. Dans le domaine du logement, malgré la pénurie actuelle, aucun redressement n'est attendu et ce recul de l'activité devrait se poursuivre au premier trimestre 2025. Plusieurs mesures touchant aux oppositions et aux permis de construire pourraient s'avérer salutaires. Dans d'autres domaines, les perspectives sont meilleures. Le génie civil public devrait ainsi connaître une période de croissance au deuxième semestre 2024.

Le premier trimestre 2024 laisse une impression mitigée. Si l'activité de construction a connu une légère hausse de 0,7% par rapport à l'année dernière pour atteindre 4,7 milliards de francs, le nombre de nouvelles commandes a lui chuté de 2,2% sur la même période, l'état des commandes baissant pour sa part de 2,9%.

Agir vite contre la pénurie de logements

Le domaine du logement reste l'enfant terrible de la branche, le ralentissement de l'activité de construction devant encore perdurer au premier trimestre 2025. Si en 2020, quelque 50 000 nouveaux logements ont encore été construits, ce chiffre n'a ensuite cessé de baisser d'année en année. Pour 2024, la SSE table sur 40 000 nouveaux logements. C'est bien insuffisant par rapport aux besoins. Après le 1,15% de l'an dernier, le taux de vacance pourrait encore descendre jusqu'à 1,0% en 2024.

De l'espace habitable se crée lorsque l'on peut construire ou réhabiliter rapidement. Il faut donc que les permis de construire soient délivrés plus rapidement. Pour ce faire, il faut rendre plus efficaces les procédures de planification et d'octroi de permis de construire, et aussi réduire les restrictions pesant sur les permis de construire relevant de la densification. Il faut aussi supprimer dans les plans directeurs cantonaux et les plans d'affectation communaux les obstacles à la densification, comme les indices d'utilisation trop bas ou les trop grandes distances à la limite. Les oppositions doivent être réduites en imposant des frais de procédure et en réduisant les possibilités d'opposition à l'essentiel. Dans une mise en balance des intérêts transparente, le besoin en logements doit être un critère au moins aussi important que celui de la protection des sites construits ou des monuments historiques. La perméabilité et la mixité des zones de travail et des zones d'habitation doivent être facilitées. Ce n'est qu'avec de telles mesures que la Suisse pourra efficacement endiguer la pénurie actuelle de logements.

Reprise attendue du génie civil public

Ces douze derniers mois, le nombre de nouvelles commandes dans le génie civil public a représenté 7,7 milliards de francs, soit près d'un demi-million de moins que l'an passé. Cela explique pourquoi l'activité de construction dans ce domaine devrait être un peu plus faible que d'habitude au premier trimestre 2024, et probablement aussi au deuxième. Une reprise est en revanche attendue dans la deuxième partie de l'année. C'est du moins ce que laisse espérer la récente augmentation des appels d'offres et des adjudications pour des projets de travaux publics.

De fait, le génie civil public est un des deux domaines pour lesquels l'indice de la construction prévoit une tendance haussière en 2024. En ce qui concerne le bâtiment commercial, la reprise pourrait enfin être amorcée, le chiffre d'affaires dans ce secteur étant plutôt bas depuis 2022. Mais les perspectives globalement modérées de l'économie suisse en 2024 rendent difficile la reprise.

23 milliards de francs prévus en 2024

Le domaine du bâtiment public s'était montré particulièrement stable ces derniers trimestres. D'après les estimations, le chiffre d'affaires devrait enregistrer un léger recul en 2024. Avec un chiffre d'affaires annuel d'environ 1,4 milliard de francs, ce domaine est le plus petit du secteur principal de la construction.

Au deuxième trimestre, l'on s'attend à ce que l'ensemble de l'activité de construction soit de 2,3% inférieure à celle du deuxième trimestre 2023. Avec 23,0 milliards de francs, l'année 2024 devrait générer 1,6% de chiffre d'affaires de moins que 2023. La récente baisse des taux opérée par la Banque nationale suisse ne se fera sentir que plus tard mais devrait influencer de manière positive sur l'activité de construction dans les mois à venir.

Informations complémentaires

[Aperçu des données au 1er trimestre 2024](#)

[Données détaillées sur la conjoncture de la construction](#)

[Indice de la construction](#)

Contact:

Pascal Gysel, porte-parole SSE
Tél. 058 360 77 06, pascal.gysel@entrepreneur.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100051907/100919893> abgerufen werden.